



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate: 2 avril 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE 30 MILLIONS DE DOLLARS EN FINANCEMENT POUR LES PROGRAMMES D'AIDE AUX VICTIMES DE CRIMES DE PARTOUT DANS L'ÉTAT

L'État se joint au pays en faisant de la semaine du 6 avril la semaine des droits des victimes de crimes

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui qu'environ 30 millions de dollars en subventions sont offerts au profit des programmes de l'État de New York qui offrent des services directs, dont des services de conseil et d'intervention en cas de crise, de défense et juridiques aux victimes de crimes.

« Les victimes de crimes méritent plus que notre compassion – elles méritent des actions, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Je suis fier que l'État de New York ait été l'un des premiers États au pays à offrir des compensations aux victimes de crimes. Ces fonds permettront aux organisations communautaires de partout dans l'État d'offrir aux New-Yorkais l'aide immédiate et à long terme dont ils ont besoin pour se remettre entièrement. »

À L'ATTENTION DES CHAÎNES DE TÉLÉVISION : *Pour planifier des entrevues par satellite entre 14 h 00 et 15 h 00 aujourd'hui avec Elizabeth Cronin, directrice du Bureau des services aux victimes de l'État de New York, veuillez communiquer avec Janine Kava au janine.kava@dcjs.ny.gov ou au 518 457-8828.*

Les programmes d'aide aux victimes de crimes peuvent faire des demandes pour recevoir des fonds du montant approximatif de 30 millions de dollars par un processus de demande de propositions concurrentiel ayant été annoncé par le Bureau des services aux victimes (OVS) de l'État, l'agence qui supervise les compensations des victimes de crimes. Quatre-vingts pour cent du financement de ces subventions proviennent du programme d'aide aux victimes et aux témoins de la Victims of Crime Act (VOCA), le reste provenant de l'État. Aucun argent des contribuables fédéraux ou de l'État n'a été utilisé pour le financement de ces subventions; le financement provient d'amendes, de frais et de frais excédentaires payés par certains contrevenants accusés par un tribunal d'État ou fédéral.

La directrice de l'OVS Elizabeth Cronin a déclaré : « À titre d'ancienne procureure, j'ai vu de mes yeux les défis auxquels font face les victimes de crimes. En plus des blessures physiques, les blessures

French

émotionnelles peuvent être profondes. Il est essentiel d'avoir un fort réseau de programmes partout dans l'État pouvant fournir de l'aide et du soutien de toutes sortes, des services d'urgence aux logements temporaires, des services téléphoniques gratuits aux conseils pour que quelqu'un nous guide à travers le système de justice criminelle. Ce type d'aide peut donner espoir et rendre le système plus facile à gérer pour les victimes. »

En même temps, le Gouverneur Cuomo a émis une proclamation faisant de la semaine du 6 avril la semaine des droits des victimes de crimes dans l'État de New York. Soulignée au pays et dans l'État de New York depuis 1981, cette semaine est conçue pour attirer l'attention des répercussions transformatrices que le crime a sur les victimes et leurs familles, présenter les services offerts aux victimes de crimes et renforcer le message comme de quoi les voix des victimes doivent être entendues tout au long du processus de justice criminelle. Le thème de cette année commémore le 30^e anniversaire de la VOCA : « 30 ans : rétablir la balance de la justice. »

Pour voir la proclamation de la semaine des droits des victimes de crimes, cliquez ici :

<http://www.governor.ny.gov/assets/documents/crimevictims.pdf>

L'OVS finance actuellement 186 programmes communautaires d'aide aux victimes. Ces programmes, ainsi que toute autre agence dans l'État qui dessert les victimes de crimes, sont admissibles à ce financement. L'an dernier, ces programmes financés ont desservi près de 256 000 personnes dans l'État.

La date limite des demandes de propositions est le lundi 12 mai; les subventions seront annoncées au début de l'été. Les programmes financés signeront un contrat de trois ans avec l'OVS, avec en option une prolongation de deux ans. Le montant d'environ 30 millions de dollars offert financera des programmes pour la première année de ces contrats; on s'attend à ce qu'un même montant en financement fédéral ou d'État soit offert annuellement pour toute la durée de ces contrats.

En plus de financer les programmes d'aide aux victimes, l'OVS offre une compensation financière aux victimes de crime innocentes ainsi qu'à leur famille. L'an dernier, l'agence a offert plus de 22,7 millions de dollars en compensation, y compris le paiement de factures médicales et dentaires, de funérailles, de frais de déménagement et de compensations pour salaire perdu et soutien.

L'agence a payé un total de 9480 réclamations en 2013. Ce nombre représente les réclamations subventionnées et payées pour la première fois en 2013, ainsi que les réclamations subventionnées des années précédentes – pour couvrir des factures médicales en cours, par exemple – dont le paiement se poursuivait l'an dernier.

On retrouve une liste complète des programmes actuellement financés par comté ici :

<http://www.ovs.ny.gov/locateaprogram.html>

L'OVS paie en dernier recours : toutes les autres sources d'aide, comme les assurances médicales ou automobiles et les compensations pour voyageurs, doivent être épuisées avant que l'agence puisse

French

payer une victime ou les membres de la victime pour toutes pertes personnelles liées au crime. Le financement des compensations des victimes de crimes et le coût des opérations quotidiennes sont également couverts par les amendes, les frais excédentaires obligatoires et les frais d'aide aux victimes de crimes que certains contrevenants doivent payer après avoir été reconnus coupables par un tribunal fédéral ou de l'État de New York.

Pour plus de renseignements sur les services offerts par l'OVS, y compris les directives d'admissibilité et la liste des programmes d'aide aux victimes de crimes actuellement financés, visitez le www.ovs.ny.gov ou appelez le 1-800-247-8035.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418